



BULLETIN D'INSCRIPTION

VOTRE CONTRAT DE VOYAGES VOUS SERA RETOURNE
A RECEPTION DE CE BULLETIN DUMENT COMPLETE

RETOUR A SOI AU MAROC - DU 28 FEVRIER AU 6 MARS 2027

DE 6 A 11 PARTICIPANT.E.S

TARIF PAR PERSONNE - HORS VOL INTERNATIONAL

(cochez le choix de votre hébergement)

- En chambre triple : **850 €**
- En chambre double : **880 €**
- En chambre double avec salle de bain privative : **940 €**
- En chambre double deluxe : **970 €**
- En chambre individuelle avec salle de bain privative : **1 180 €**

NOM & PRENOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL & VILLE : _____

TELEPHONE : _____

_____MAIL : _____

UNE COPIE DU PASSEPORT DOIT ETRE OBLIGATOIREMENT TRANSMISE AVEC LE PRESENT

BULLETIN D'INSCRIPTION (à minima, la preuve du dépôt de demande de passeport)

stephane@evazion.biz

Rappel formalités d'entrée :

Pour un séjour au Maroc, il convient de disposer d'un passeport en cours de validité couvrant la totalité du séjour programmé.

La délivrance d'un laissez-passer de retour en France ne sera pas possible pour les personnes étant entrées au Maroc sans passeport français valable pour toute la durée du séjour.

Aucun laissez-passer ne pourra être délivré par un Consulat général de France au Maroc à un citoyen français :

- Présentant un passeport expiré ou une déclaration de perte/vol d'un passeport français déjà expiré ;
- Arrivé au Maroc sans passeport français et souhaitant retourner en France à l'issue de son séjour marocain.

Il convient de vérifier, à l'arrivée, que le passeport a été visé par les autorités de police des frontières (mention d'un numéro lors d'une première visite et cachet d'entrée, sous peine de se trouver, à son insu, en séjour illégal).

Les personnes qui ne sont ni résidentes au Maroc ni de nationalité marocaine, qu'elles soient soumises aux formalités de visa ou pas, doivent être munies, à leur arrivée au Maroc, de leur billet de retour

CONDITIONS DE PAIEMENT PAR PARTICIPANT.E. – HORS VOL INTERNATIONAL

1^{er} acompte - à la signature du présent d'information, versement d'un acompte de :

200 € - DEUX CENTS EUROS

2^{ème} acompte – au 1^{er} septembre 2026 :

200 € - DEUX CENTS EUROS

3^{ème} acompte – au 1^{er} novembre 2026 :

200 € - DEUX CENTS EUROS

Solde – un mois avant le début du séjour :

Communiqué suivant votre hébergement

MOYENS DE PAIEMENT PROPOSES :

Espèces / Chèque (à l'ordre d'Evazion / Chèque ANCV et ANCV Connect

Virement / Carte Bancaire / CB VAD

Dans le cas où les vols seraient pris par l'intermédiaire de l'agence Evazion, ceux-ci seront à payer à la réservation (un autre échéancier pourra être proposé par ailleurs).

Vol avec l'Agence EVAZION : OUI / NON - Aéroport de Départ : _____

LE TARIF INCLUT :

- Les navettes aéroport / Ryad – aller et retour ;
- L'hébergement en formule demi-pension durant votre séjour ;
- Les boissons ;
- L'excursion dans les dunes ;
- Les enseignements quotidiens d'Agnès et Aude ;
- Le prêt d'une planche de surf et du matériel de combinaison ;
- L'assistance de l'agence Evazion, durant la totalité du séjour (24/24 – 7/7).

LE TARIF N'INCLUT PAS :

- Le vol international France / Maroc ;
- Les cours de surf ;
- Les dépenses personnelles et celles non inscrites au programme ;
- L'assurance multirisque : + 62 € ;
- Toute dépense non inscrite au programme.

SOUSCRIPTION ASSURANCE : ASSURANCE MULTIRISQUE : Oui Non

Pour tout détenteur d'une carte Gold ou Visa Premier, prière de se rapprocher de votre établissement bancaire avant toute souscription de l'assurance proposée par l'agence.

PRESENTATION DU PROGRAMME

Déroulé quotidien du séjour*

- 8h : Yoga dynamique
- 9h30 : Petit-déjeuner brunch
- 11h -13h : Surf* ou autres activités
- 13h30 : Temps libre : repos, déjeuner libre, balade, massage, hamman...
 - 18h : Yoga doux, Yin Yoga et/ou méditation
 - 20h : Dîner à la kasbah
- 21h : Atelier méditatif, soirée film ou soirée surprise

***susceptible d'être modifié en fonction de la marée**

CONDITIONS D'ANNULATION DU SEJOUR

- Si l'annulation totale du voyage est notifiée par le client, l'agence serait en droit de percevoir une pénalité ainsi calculée :
 - Vol pris à l'agence : Billet non remboursable dès l'achat. Modifiable avec frais ;
 - A 30 jours et moins du début du séjour : 100 % du montant du séjour.
- Si l'annulation du voyage est notifiée par l'agence, faute d'un nombre suffisant de participants, l'agence remboursera – sous 15 jours - l'intégralité des acomptes versées par les participants.

Fait à _____ le _____

Signature du client

Vos contacts :

STEPHANE (Chef de projet agence) ou AUDE / AGNES (Enseignantes)

LES VOYAGES D'YSIS - EVAZION SELECTOUR - Service Groupes 59 Avenue Edouard Herriot 82300 CAUSSADE
Tél : 05.63.03.89.09 mail : christine@evazion.biz
SAS au Capital de 7500 Euros - RCS : MONTAUBAN 807805940 - Licence : LI082140002 - APE : 7911Z -
TVA intracommunautaire : FR -No SIRET : 80780594000010- RCP : HELVETIA
Garantie Professionnelle APST TRAVEL